

# COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**MARSEILLE - Samedi 22 Septembre 2012**

*Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire National*

## **Ordre du jour**

- ☞ Allocution d'ouverture de Philippe Chovet, président délégué de la section Bouches du Rhône.
- ☞ Allocution d'accueil du président national.
- ☞ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- ☞ Désignation du président de séance.
- ☞ Appel des représentants des sections et des membres élus du conseil d'administration.
- ☞ Minute de silence.
- ☞ Validation de la section " ALSACE ".
- ☞ Présentation des différents rapports
  - ⌞ Rapport moral du président national.
  - ⌞ Rapport financier du trésorier national.
  - ⌞ Rapport du vérificateur aux comptes.
- ☞ Approbation des rapports.
- ☞ Présentation et vote des résolutions adoptées en Conseil d'Administration.
- ☞ Fonctionnement du secrétariat national
- ☞ Cotisations 2013.
- ☞ Assemblée générale 2013.
- ☞ Vote de création de la section « ALSACE »
- ☞ Points divers.
- ☞ Election du tiers sortant.
- ☞ Remise des récompenses.
- ☞ Clôture de la séance.

## **Allocution d'ouverture de Philippe Chovet, président délégué de la section Bouches du Rhône**

(Texte intégrale)

*Madame et Messieurs les présidents, c'est avec plaisir que la section des Bouches-du Rhône accueille l'ACOMAR pour son assemblée générale statutaire.*

*Je souhaite à chacun d'entre vous la bienvenue dans cette magnifique ville aux multiples facettes et ses 2600 ans d'existence. Je ne vais pas vous raconter l'histoire de cette vieille et grande dame, le week end n'y suffirait pas.*

*L'ACOMAR fête également ses 80 ans, je ne peux que lui souhaiter de vivre encore longtemps, très longtemps et pourquoi ne pas devenir centenaire. N'est-il pas agréable de rêver...*

*Je ne peux hélas que regretter qu'en cet anniversaire 10 sections seulement aient fait le déplacement. Je sais que les temps sont durs pour tout le monde, institution comprise, la preuve, nous n'avons pas eu les BUT ce qui aurait diminué les frais, mais pour fêter dignement les 80 ans de l'Acomar un petit effort aurait pu être fait par les absents, qui sont souvent les mêmes.*

*Je vais conclure en remerciant toute l'équipe des Bouches-du-Rhône qui m'a aidé à préparer le Week end. Le temps devrait être clément et nous permettre ainsi de profiter demain d'une sortie en mer, offerte par notre section afin de vous montrer une des fiertés de notre région « le nouveau parc régional et ses calanques ».*  
*(<http://www.immersio.be/private/basilique/basilique.html>)*

*Je tiens également à remercier tout particulièrement le CEMM pour la venue de l'Aviso Cdt Birot (malheureusement annulée au dernier moment pour ennuis techniques) ainsi que d'un détachement de la musique des équipages de la flotte, le COMAR Marseille, l'Institut de Médecine Tropicale du Service de Santé des Armées et le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille pour l'aide logistique apportée à l'organisation de ces deux journées.*

*Je laisse la parole à Roger Orsini notre Président National pour l'ouverture de notre Assemblée Générale et la conduite des travaux.*

*Merci de votre attention.*

### **Allocution d'accueil président national**

Le président Orsini remercie Philippe Chovet de son accueil. Il remercie les membres de la section des Bouches du Rhône pour leur investissement dans la préparation des deux journées. Il prend ensuite la parole pour accueillir les membres (voire "**Allocution d'accueil de président national**" en annexe).

### **Ouverture de la séance**

Le président Orsini ouvre la séance en ces termes :

« En ma qualité de Président National, j'ai l'honneur, le privilège et le très grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui, Samedi 22 septembre 2012, à 9 h 30, l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire de notre Association ACOMAR.

Cette Assemblée Générale Nationale marque le 80<sup>ème</sup> Anniversaire de la création de L'ACOMAR, le 11 avril 1932.

L'ensemble des travaux de restitution de cette Assemblée Générale est intégralement consacré à l'exercice clos de l'année 2011. Seul, le rapport moral et d'activité qui vous sera détaillé dans quelques instants par votre Président National, servira également à orienter nos choix pour les 12 mois prochains. A plusieurs reprises, vous aurez à vous prononcer, par vos votes, sur toutes les parties statutaires qui le nécessitent. Les votes se feront sur le principe du vote à main levée, s'il ne trouve personne pour réclamer le vote à bulletin secret. Toutes les rubriques portées à l'ordre du jour devront être entièrement développées et traitées. ».

Le président national décline ensuite l'ordre du jour repris ci-dessus.

### **Appel des représentants des sections et des membres élus du conseil d'administration**

Le secrétaire national procède à l'appel des sections et des administrateurs. 14 sections sur 20 sont présentes ou représentées totalisant 43 voix, ainsi que 22 administrateurs sur 29 qui représentent un total de 65 voix. Le quorum des 2/3 étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut être valablement délibérer (**Fiche de pointage en annexe**)

### **Désignation du président de séance**

Pour ne pas déroger à la tradition il est proposé aux membres que Philippe Chovet, président délégué de la section organisatrice soit le président de séance. La proposition acceptée à l'unanimité.

### **Minute de silence**

Le président Orsini demande une minute de silence en mémoire des Acomarins et marins qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale, ainsi que des militaires de toutes armes en opérations extérieures qui ont payés de leurs vies le service de la paix. Il prononce les quelques mots suivants :

*" En ce 80<sup>ème</sup> Anniversaire de la création de L'ACOMAR, ayons une pensée plus affirmée pour tous nos Amis Acomarins disparus au cours de ces décennies.*

*À tous nos camarades et Présidents Nationaux décédés, connus et moins connus, qui ont contribué par leur valeur, leur implication et leur attachement si généreux au rayonnement de L'ACOMAR, mais qui ont aussi meurtris nos cœurs de marins par leurs disparitions. Je tiens en ce jour, et au nom de tous, à vous rendre un hommage particulièrement soutenu.*

*A vous, défunts marins, qui avez quittés les rangs de notre association. Sachez que L'ACOMAR d'aujourd'hui, vous est profondément reconnaissant.*

*A vous, la Gloire et l'Éternité. A nous, le Souvenir et le Respect. "*

### **Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI**

Vous trouverez le texte intégral en annexe ([Rapport Moral du Président](#)). Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Vous trouverez également en annexe son rapport d'activité annuel.

Adoption du rapport moral et d'orientation :

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 65

Le rapport est adopté à l'unanimité.

### **Rapport financier du trésorier national**

Gérard Bouhallier, notre trésorier national prend la parole :

*« Il me revient donc de vous présenter les comptes de notre association pour la période de 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en sa séance du 16 avril 2011.*

*Les comptes soumis à votre approbation concernent pour la première fois les comptes du siège et les comptes des sections. Je remercie une nouvelle fois l'ensemble des présidents délégués et des trésoriers qui ont facilité la communication de leurs comptabilités. Voir annexe ([Bilan financier](#)).*

*L'ensemble de la comptabilité a été transmise à notre vérificateur aux comptes. Les pièces comptables et le comptabilité du siège ont été vérifiés au siège de l'association le mercredi 06 avril 2011 ».*

Rapport du vérificateur aux comptes Daniel Hupont

Le contrôle opéré le 24 mars 2012 au siège de l'association n'appelle aucune remarque du vérificateur. Au 31 décembre 2011, la ligne de compte du siège était de xxxxx,xx €, la ligne de compte du siège et des sections étant de xxxxx,xx €.

Vu les vérifications effectuées sur place avec les pièces justificatives des documents comptable, je propose que l'assemblée générale adopte les comptes de l'exercice 2011 et donne décharge au trésorier.

Approbation des comptes de l'exercice 2011

Le rapport financier est mis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, après lecture par le trésorier nationale de la délibération suivante :

*« Après avoir entendu le rapport financier du trésorier national et la lecture du rapport du vérificateur aux comptes, l'assemblée générale ordinaire approuve le compte financier de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011 ».*

Adoption de la résolution :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 65.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Présentation et vote des résolutions

Gérard Bouhallier présente les résolutions soumises aux votes.

*Délibération n°1 : Affectation du résultat de l'exercice 2011*

Le résultat excédentaire de l'exercice 2011 du siège, d'un montant de xxx,xx euros, reste enregistré au compte 119 « Report à nouveau solde débiteur, réduisant le déficit cumulé à xxxx,xx euros ».

Le résultat respectif de l'exercice 2011 de chacune des sections sera affecté au compte 1063 « réserve de trésorerie provenant du résultat » pour le montant propre à chaque section, à concurrence du solde créditeur. Dans le cas contraire le solde débiteur restera imputé au compte 119 « report à nouveau solde débiteur ».

Adoption de la résolution :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

*Délibération n°2 – Résultat en instance d'affectation des sections*

**Cotisation 2012**

A l'assemblée générale ordinaire de Paris, le 05 juin 2010, il a été convenu que la quote-part nationale reversée en 2012 serait de 16€, soit un relèvement de 1€.

Il est aussi rappelé qu'à cette assemblée générale, il avait été convenu de mettre aux voix une augmentation systématique de 1€ pendant 3 ans (durée d'une mandature). Ceci afin de palier à une éventuelle diminution de la subvention liée à la conjoncture actuelle.

Vote de la cotisation et de l'augmentation systématique :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

Les augmentations sont adoptées à l'unanimité.

**Assemblée générale 2012.**

Philippe Chovet qui organise l'assemblée générale ordinaire à Marseille en 2012, pour les 80 ans de l'ACOMAR, présente ses premières recherches.

L'assemblée se déroulera sur le site du jardin du Faro, dans l'amphithéâtre de l'institut de médecine tropicale.

Contrairement à ce qu'il avait d'abord été envisagé il n'y aura pas de soirée dansante. En effet, après recherche, le seul endroit le moins cher se trouve être le cercle interarmes de Marseille qui propose la soirée à 98€ par personne.

Le repas de midi sera pris au dit cercle qui propose un repas de base, hors boisson, à 14,50€.

Il est prévu un dépôt de gerbe au monument des " Marins péris en mer ", ainsi qu'un détachement en armes de la PMM de Marseille.

Le logement est envisagé à l'hôtel des Gens de Mer ou à l'hôtel B&B. Il est difficile de donner un prix maintenant. Aujourd'hui la chambre deux personnes standard aux Gens de Mer est à 51€ et B&B à 66€.

Le coquetel de fin de journée se fera soit sur la terrasse de Marine Marseille si le temps est clément avec nous, dans le cas contraire ce sera la salle d'honneur de l'institut de médecine tropicale qui accueillera.

En raison de la campagne électorale de la présidentielle et des législatives qui débute début Avril, il est demandé à l'assemblée générale de déroger à l'obligation statutaire de faire celle-ci courant du premier trimestre de l'année N+1. Il est proposé de profiter du mois de la mer dans le cadre de " Septembre en mer " organisé par toutes les associations marines. La date retenue est le samedi 15 septembre, avec possibilité de prolongation individuelle le dimanche 16.

Vote de la proposition de changement de date :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

La date du 15 septembre est retenue à l'unanimité.

### **Assemblée générale 2013**

Comme arrêté au conseil d'administration du 16 avril, la période retenue est fixée du 06 au 17 mai 2013, soit un séjour de 12 jours et 10 nuits en demi-pension.

Philippe Chovet et Gérard Bouhallier vont vous proposer très prochainement un préprogramme tarifé que vous pourrez communiquer à vos membres.

Le CA proposait également une évaluation quantitative par section, pour l'assemblée générale. Comme d'habitude cinq sections et cinq délégations ne se sentent pas concernées par la vie de l'association puisqu'elles n'ont pas répondu, ne serait-ce pour dire qu'il y aurait personne. Aujourd'hui le nombre de participant serait de 57.

### **Validation de la section « Alsace »**

La création de la section « ALSACE » ayant été approuvée par le conseil d'administration du 16 avril 2011, elle doit être, conformément à nos statuts, officialisée par un vote de l'assemblée générale.

Approbation de la création de la section « ALSACE » :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

La création de la section « ALSACE » est adoptée à l'unanimité.

### **Points diverses**

#### Forum des associations a la mairie de 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris

Nicole Bedel nous informe que dans le cadre du forum des associations de la mairie du 15<sup>ème</sup>, les 10 et 11 septembre, elle a inscrit la section Ile de France. Elle invite tous ceux qui se trouveraient dans la capitale à rendre visite au stand de l'Acomar Ile de France.

#### Fiche de poste

Le secrétaire national rappelle l'origine de la création de cette fiche. Il exprime son vif mécontentement devant le manque de réactions (sauf trois exceptions) pour honorer les postes proposés, surtout lors que l'on connaît la genèse de sa création.

Il précise que les postes proposés ne sont pas réservés aux seuls présidents délégués mais à l'ensemble leurs membres, encore fait t'il que le document soit ventilé dans les sections.

### **Election du tiers sortant**

Avant de commencer Victor Lengrand demande la parole pour expliciter les raisons de son retrait de toutes fonctions électives, commissions ou missions au titre de l'Acomar.

Il est ensuite procédé au renouvellement du tiers dans les conditions suivantes :

#### Premier collègue

Yves Ascione ⇒ se représente.

Philippe Jaworski (ex section Bas Rhin) ⇒ ne se représente pas à ce titre.

Pascal Gosciniak et Laurent Berhaut ⇒ se représentent.

Robert Lenoir et Jean-Marc LARCHEVÊQUE ⇨ se représentent.  
Robert Moisan et Emmanuel Duclos ⇨ se représentent.  
Roger ORSINI ⇨ se représente avec un suppléant Roland Robelin.

Reconduction des sortants du premier collège

Contre = 0.  
Abstention = 0.  
Pour = 60.  
Les sortants sont reconduits à l'unanimité.

Deuxième collège

Eric Fraisse et Jean-Paul Schmidt ⇨ se représentent.  
Jean-Pierre Delattre ⇨ se représente.  
Alain Lelay ⇨ se représente.

Reconduction des sortants du deuxième collège

Contre = 0.  
Abstention = 0.  
Pour = 60.  
Les sortants sont reconduits à l'unanimité.

Présente sa démission du premier collège

Pour la section Lorraine ⇨ Marie-France Lecart, présidente déléguée sortante.

Acceptation de la démission

Contre = 0.  
Abstention = 0.  
Pour = 60.  
La démission est adoptée à l'unanimité.

Présente a démission du deuxième collège

Victor Lengrand.  
Yannick Joly et Michel Barbagallo.

Acceptation des démissions

Contre = 0.  
Abstention = 0.  
Pour = 60.  
La démission sont adoptées à l'unanimité.

Demande à entrer au premier collège

Pour la section Haute Normandie ⇨ Luc Depuydt (titulaire) et Damien Leroy (suppléant).  
Pour la section Alsace ⇨ Philippe Jaworski (titulaire) et André Jost (suppléant).  
Pour la section Lorraine ⇨ Yannick Joly (titulaire) et Michel Barbagallo.

Acceptation des entrées au premier collège

Contre = 0.  
Abstention = 0.  
Pour = 60.  
Les entrées au premier collège sont adoptées à l'unanimité.

**Réunion du conseil d'administration extraordinaire**

La mandature du président national et de son bureau étant arrivée à son terme, il convient de réunir un conseil d'administration extraordinaire pour procéder à l'élection du nouveau bureau et du président national.

Appel du conseil d'administration

Le secrétaire procède à l'appel des collègues.

Présents au premier collège = 13/20

Présents au deuxième collège = 8/11

Total premier et deuxième collège = 21/31

Le quorum des 2/3 est atteint à la limite basse. Le conseil d'administration peut valablement délibérer.

### Elections du nouveau bureau.

Aucunes demandes aux postes du bureau national n'étant parvenues au siège et aucun postulant ne s'étant signalé à l'énoncée des postes à pourvoir, hormis le MP(H) Robert Lenoir au poste de vice-président laissé vacant par la démission de Victor Lengrand, il est proposé au conseil d'administration le bureau suivant :

*Président national* : LV® Roger Orsini ⇨ se représente.  
*Secrétaire national* : MJR(H) Gérard Desrues ⇨ se représente.  
*Secrétaire national adjoint* : MP(H) Robert Lenoir ⇨ se représente.  
*Secrétaire national adjoint* : QM1(H) Bernard Goillot ⇨ se représente.  
*Trésorier national* : SM(H) Gérard Bouhallier ⇨ se représente.  
*Trésorier national adjoint* : Poste à pourvoir.

### Vice-présidents :

MP(H) Philippe Chovet ⇨ se représente.  
MJR(H) Gérard Desrues ⇨ se représente.  
MP(H) Robert Lenoir ⇨ se présente.

Aucune objection n'étant relevée sur les noms proposés, le vote du conseil d'administration est le suivant :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 21.

Le bureau de la mandature 2011 – 2014 est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Remise de distinction**

#### Coupe Courthéoux

A l'issue de la commission nationale des réserves l'amiral Antoine de Roquefeuil remet la coupe COURTHEOUX au PM® Philippe Jaworski, président délégué de la section Alsace.

Philippe Jaworski et la section sont ainsi récompensés pour l'excellente organisation du congrès national et l'important investissement qui a aboutit à la réunion des sections Bas et Haut Rhin en une seule section Alsace.

#### Etoile civique d'argent

L'amiral remet également à Martin Mochel la Médaille d'Argent de l'Etoile Civique qui récompense les nombreuses années au service de l'Acomar et de son rayonnement.

### **Clôture de l'Assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale 2011 est déclarée close. Le président Orsini remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont une nouvelle accordée ainsi qu'à son bureau. Il remercie également les organisateurs de la journée. Rendez-vous est pris pour 2012 à Marseille.

Après le déjeuner nous sommes tous invités à nous rendre à cérémonie au monument des " Forces Maritimes du Rhin " dont vous trouverez la relation dans le bulletin.

Gérard DESRUES  
Secrétaire National

Roger ORSINI  
Président National

Original signé et classé

### Destinataires :

Bureau – Présidents – Conseil d'administration